RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Arrêté du 22 juillet 1981
approuvant l'inscription à l'inventaire
des bâtiments nos 36 et 37, parcelle no 1455,
sis sur la commune de Vernier

LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Vu la proposition d'inscription à l'inventaire des bâtiments nos 36 et 37, sis sur la parcelle no 1455, feuille no 46 du cadastre de la commune de Vernier, inscrits au registre foncier au nom de la communauté (indivision successorale) formée de Madame PATTEY Juliette, femme de ZINGG Walter, Madame JATON Florence, veuve de PATTEY Louis, Madame PATTEY Claire, femme de BUQUET Jacques, Madame PATTEY Annie, femme de ZUFFEREY Georges;

attendu que les propriétaires ont été invités à communiquer leurs observations éventuelles le 20 novembre 1979;

vu la préavis de la commune du 22 mai 1981;

vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites du 29 juin 1981;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments de la nature et des sites du 4 juin 1976, articles 7 à 9; le règlement d'exécution de ladite loi, articles 16 à 18,

./.

A R R E T E :

Article 1

Les bâtiments nos 36 et 37, au sens des considérants, sont inscrits à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

Article 2

Une ampliation du présent arrêté est notifiée aux propriétaires.

Le Conseiller d'Etat
chargé du département des travaux publics

Jaques VERNET

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat, conformément au code de procédure administrative, dans les 30 jours à compter de sa notification.

Diffusion :
- Mme J. PATTEY
- Mme F. JATON
- Mme C. PATTEY
- Mme A. PATTEY
- Commune de Vernier
- Secrétariat général

322.dr

REPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE

CADASTRE
(Service technique du Registre Foncier)

Extrait du plan cadastral 46

Reproduction interdite

Commune de VERNIER

Echelle 1 : 500

31 AOUT 1979